

**LA COTE D'IVOIRE ET LA LANGUE FRANCAISE :
LES FACTEURS D'UNE APPROPRIATION**

ABOA ABIA ALAIN LAURENT
Assistant au Département des Sciences du langage
UFR Langues, Littératures et civilisations
Université de Cocody- Abidjan
E.mail : aboalainlaurent @ yahoo.fr
Cel : (225) 08566143

RESUME

Les études linguistiques sur le français en Afrique mettent en relief la spécificité de la francophonie ivoirienne. L'héritage de la colonisation, la politique linguistique mise en œuvre par les autorités ivoiriennes et l'environnement linguistique manifestement favorable au français (du fait qu'aucune langue locale ne sert véritablement de véhiculaire interethnique) sont des facteurs qui contribuent au phénomène d'appropriation du français par les ivoiriens. Car, lorsqu'une collectivité de locuteurs prend une conscience suffisamment nette des liens qui existent entre ses membres, des intérêts qui les unissent et de leurs attentes communes, elle peut être portée à se singulariser par sa pratique linguistique.

**SUMMARY : IVORY COAST AND FRENCH LANGUAGE :
Factors of an appropriation**

The linguistic studies on French in Africa highlight the specificity of the Ivorian francophonie. The heritage of colonization, the linguistic policy implemented by the Ivorian authorities and the linguistic environment obviously favorable to French (Owing to the fact that no local language serves truly as vehicular interethnic) are as many factors which contributed to the phenomenon of appropriation of French by Ivorians. Because when community of speakers takes a clear conscience of bonds which exist among its members, the interests uniting them and their common expectation, it can be carried to be made conspicuous by its linguistic practice.

INTRODUCTION

Dans les anciennes colonies françaises d'Afrique au Sud du Sahara, le français continue de jouer un rôle prépondérant. Les progrès de la scolarisation le rendent familier à une proportion grandissante de la population. En devenant une des langues de l'Afrique, le français s'adapte à de nouvelles conditions : des néologismes nombreux, des usages divergents font germer plusieurs variantes du français (Joubert 1992 :11).

Or lorsqu'une langue étrangère est acquise comme langue seconde en contexte culturel afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène, elle subit, de ce fait, des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété de la langue d'origine voire à une langue distincte.

En Côte d'Ivoire, la situation du français s'est nettement différenciée et particularisée. Comme éléments de preuve de cette pratique, on relève différentes variétés de français (variété acrolectale, variété mésolectale et surtout la variété basilectale) nées des différents modes d'appropriation du français par les Ivoiriens¹.

Cette appropriation est caractéristique du sentiment de fierté de l'Ivoirien qui, tout en prenant pour modèle dans bien des domaines le schéma occidental, tient à conserver et renforcer son identité en maintenant toujours avec ce modèle une différence volontaire. Comment s'est fait le phénomène d'appropriation du français par les Ivoiriens ? Cet article élucidera la question en présentant tour à tour le processus d'appropriation du français par les Ivoiriens, les différents modes d'appropriation, les facteurs liés à ce phénomène et quelques particularités morphosyntaxiques du français de Côte d'Ivoire.

1. PROCESSUS D'APPROPRIATION DU FRANÇAIS PAR LES IVOIRIENS

La notion d'appropriation renvoie aux différents procédés qui déterminent l'apprentissage d'une langue seconde ou l'acquisition d'une langue première². Selon Boutin

¹ KOUADIO (2006 : 135) note que c'est une habitude bien ivoirienne de « tordre le cou » aux mots et aux phrases français pour les adapter aux besoins de communication d'une population hétérogène privée d'un véritable véhiculaire africain tant à l'échelle du pays lui-même qu'à celle d'une ville cosmopolite comme Abidjan.

² La notion de « langue première » remplace ici celle de « langue maternelle », qui « n'est pas forcément, comme on l'affirme souvent, la langue native de la mère mais celle du milieu où l'on est né et où l'on a verbalisé les premières expériences ; c'est la langue la mieux maîtrisée, celle de la spontanéité du discours, de la familiarisation avec l'environnement culturel immédiat, de la familiarité avec les proches (parents, amis), de la communication avec son milieu (M. N'galasso 1998 : 18, cité par Boutin (2002 : 51)

(2002 : 51), Cette notion peut aussi servir à regrouper des phénomènes identitaires qui dépassent la phase d'apprentissage d'une langue. Le terme « appropriation » est utilisé dans les études sociolinguistiques sur le français d'Afrique pour décrire le processus par lequel les Africains s'approprient la langue étrangère et importée.

Cependant les chercheurs utilisent ce terme de façon différente. Chaudenson (1993 : 393) l'utilise comme terme générique pour l'apprentissage des langues et distingue entre « *acquisition* » pour les langues maternelles ou premières et « *apprentissage* » pour les langues secondes ou étrangères. Manessy (1994 : 12) identifie deux formes d'appropriation, d'une part une appropriation fonctionnelle de la langue étrangère qui lui procure un statut de savoir spécialisé dans des situations de communication très précises (français comme langue de l'ascension sociale, de l'ouverture au monde) et d'autre part, l'appropriation vernaculaire de la langue étrangère qui est en fait un moyen de communication désormais indispensable aux locuteurs (statut d'outil langagier et qui est utilisé dans les domaines traditionnellement réservés aux langues africaines).

Dans cet ordre d'idée, Lafage (1996 : 598) définit l'appropriation du français par les Ivoiriens comme l'assimilation et l'adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée ivoirienne par les locuteurs qui l'adoptent comme vecteur fréquent de communication.³ Boutin (2002 : 51) observe, pour sa part, que l'appropriation du français par les Ivoiriens adultes se fait par apprentissage formel, ou non institutionnel, sur la base de connaissances linguistiques acquises à travers la ou les langues sources de l'apprenant. Elle ajoute que les stratégies d'appropriation qui ont vu le jour en Côte d'Ivoire ressemblent fort aux procédures courantes d'appropriation linguistique. Il existe en effet des composantes dans ces stratégies, que le sujet en cause soit l'enfant qui acquiert une langue première soit le locuteur d'une langue première qui apprend une langue seconde.

Même si certains analystes comme Perdue C. (1993), pour avoir travaillé sur les modes d'appropriation linguistique dans cinq Etats (Allemagne, France, Grande Bretagne, Hollande, Suède) pensent que les stratégies d'appropriation sont très similaires quelques soient les langues cibles et les langues sources des apprenants, il y a lieu de préciser que l'apprentissage du français par les Ivoiriens ne se fait pas dans les mêmes conditions. Boutin (2002 : 53) indique à ce propos que les Ivoiriens sont chez eux et le français se présente à eux en superposition sur « les usages de langues locales ». Ce contexte est optimal pour

³ Suzanne Lafage (1996) utilise le terme « appropriation » pour rendre compte des phénomènes de transformation du français sous l'effet d'un déplacement géographique. L'appropriation entraîne nécessairement une distorsion du français due à l'usage qu'en font les locuteurs (Boutin 1998 : 5)

l'apparition de processus intersystémiques qui ne sont pas à négliger dans l'explication des faits d'appropriation. La spécificité ivoirienne porte notamment sur les modes d'appropriation du français et l'émergence d'une norme systémique endogène⁴.

2. LES MODES D'APPROPRIATION DU FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

Le français est en mouvement en Côte d'Ivoire. Selon les résultats de l'enquête réalisée par Boutin (2004), les modes d'appropriation du français en Côte d'Ivoire peuvent être ramenés majoritairement à trois types principaux :

- acquisition simultanée du français et d'une autre langue
- apprentissage par l'école (où il est seule langue d'enseignement)
- apprentissage par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en milieu informel (urbain surtout).

L'enquête révèle également l'existence d'un quatrième mode d'appropriation, celui-là plus timide. Il s'agit de l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes. Aujourd'hui, la majorité des jeunes scolarisés ont acquis le français comme langue première conjointement à une langue locale.

Par ailleurs, en milieu urbain, les enfants non scolarisés apprennent le français dans la rue. Boutin (2004) constate que parmi les 50 % de la population de plus de 30 ans, la majorité (des francophones) a appris le français à l'école. Elle estime le nombre de locuteurs ayant le français pour langue première à un quart de la population actuelle au moins. Ce qui fait dire à Chaudenson (2005) que l'on assiste à une « nativisation » du français en Côte d'Ivoire. En effet, depuis une vingtaine d'années, les mécanismes et les conditions d'une vernacularisation du français de Côte d'Ivoire se mettent progressivement en place. Gabriel Manessy (1993) présente le français vernaculaire de Côte d'Ivoire ou français ivoirien comme celui qui ne suscite pas de jugement de valeur de la part de l'interlocuteur ivoirien. Boutin (2004) pense qu'il ne s'agit ni du français de France, ni du français académique ni de celui des apprenants. Elle estime que si dans un premier temps, les écarts du français académique étaient perçus par la première génération d'enseignants comme des « fautes » à corriger,

⁴ G. Manessy (1994 : 55) définit la norme endogène comme « l'usage auquel les locuteurs jugent normal de recourir dans les circonstances où la pression de la norme exogène est si non supprimée, du moins suspendue. [...] Ce n'est pas un ensemble de règles ou de conventions explicites, [mais] une normalité fondée sur le désir réciproque de communiquer, un accord implicite et un savoir culturel partagé »

certains de ces écarts ont été néanmoins, peu à peu, légitimés par le plus grand nombre. Cela a entraîné la vernacularisation du français ivoirien et, finalement, les écarts du français de France ont fini par être revendiqués comme marques d'appartenance à la communauté ivoirienne.

Le phénomène d'appropriation du français par les Ivoiriens semble avoir été, de toute évidence, favorisée par un certain nombre de facteurs liés au contexte historique, à l'environnement sociolinguistique et à la politique linguistique mise en œuvre par les autorités.

3. LES FACTEURS DE L'APPROPRIATION DU FRANÇAIS EN COTE D'IVOIRE

3.1 Le contexte historique

Pour comprendre le phénomène d'appropriation du français par les Ivoiriens, il faut remonter à l'ère coloniale. En effet, durant la colonisation, le français a été imposé comme principale langue de communication. Utilisé comme une superstructure linguistique⁵ (à l'exclusion des langues locales jugées incapables de traduire les arts et les sciences), le français, fort de son statut de langue exclusive (selon le mot de Calvet Louis Jean 1974 : 86) va être présenté comme « une chance extraordinaire » (Marc Blancpain 1967). La langue française sera donc investie d'une mission civilisatrice en communiquant aux indigènes la civilisation rationaliste française (Boutin 2002 : 29). C'est d'ailleurs ce que confirme G. Hardy (1917) inspecteur de l'enseignement en AOF (Afrique Occidentale Française) en 1912 et grand théoricien de la pédagogie coloniale lorsqu'il écrit : « *pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises, nous n'avons à notre disposition qu'un nombre limité de moyens, et le moyen le plus sûr, c'est de prendre l'indigène dès l'enfance, d'obtenir qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite : en un mot de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions.* » (Cité par Boutin 2002 : 29) Ce discours sonne comme une volonté d'amener les indigènes à épouser l'idéologie coloniale. Ce qui était autrefois imposé doit maintenant être désiré.

Boutin (2002 : 34) précise à cet effet que, durant cette période, toute la scolarisation se fait en français par « la méthode naturelle » c'est-à-dire sans référence aux langues déjà

⁵ La superstructure linguistique se constitue plus lentement que l'infrastructure coloniale qui lui donne naissance.

acquises par les apprenants. Le français est imposé à l'école. L'élève surpris en train de parler sa langue est puni par le port d'un symbole. Il ne peut s'en défaire qu'en surprenant un autre élève en train de parler lui aussi sa langue : après l'avoir dénoncé, il pourra lui passer le symbole. La décision d'imposer l'enseignement et l'apprentissage du français en Côte d'Ivoire est motivée par plusieurs enjeux. D'abord pour les colons, l'utilisation du français est nécessaire pour un bon rendement de la colonie et il faut donc diffuser à grande échelle une variété de français parlé, tout en réservant l'apprentissage de la belle langue à ceux qui auront satisfait aux critères de sélection pour participer à l'œuvre de la colonisation.

Ensuite pour les Ivoiriens, le français est le moyen d'obtenir une place dans la société coloniale. Mais l'apprentissage du français comporte le renoncement à sa langue, à sa culture et à sa société. C'est ainsi que sont construites, dès les premiers temps de la colonisation en Côte d'Ivoire, des représentations du français qui se sont perpétuées par la suite.

En 1960, ce pays accédait à la souveraineté nationale avec à sa tête Félix Houphouët Boigny. Même si ce dernier n'a jamais fait connaître publiquement ses raisons du choix de la langue française, comme langue officielle de la Côte d'Ivoire, la politique linguistique qu'il a mise en œuvre est suffisamment éloquente sur ses motivations et ses aspirations.

3.2. Les facteurs politiques

L'accession de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance va davantage consolider la place du français dans le paysage linguistique ivoirien. En effet, les autorités de ce pays vont développer ce que Calvet (1996 : 62) définit comme « une politique linguistique par défaut » c'est-à-dire : ne rien faire pour que rien ne change, pour défendre le statu quo antea.⁶

⁶ Cette catégorie s'appelle chez Leclerc (1992 :285) « politique de non intervention et vise la même attitude de la part de l'état : « une politique de non- intervention consiste avant tout à choisir la voie du laisser faire, à ignorer les problèmes lorsqu'ils se présentent et à laisser évoluer le rapport des forces en présence. Selon Sabine Kube (2005 : 75), la politique linguistique de la Côte d'Ivoire en est un bon exemple. « Une élite règle la distribution des langues de manière à ce que son profit soit assuré par la prédominance du français »

De ce fait, tout est mis en œuvre pour ne pas gêner la prédominance du français. La première constitution de la République de Côte d'Ivoire votée le 3 novembre 1960 stipule dans son article 1 : « *la langue officielle est le français* ». Cette disposition constitutionnelle assure la domination légale et totale du français dans tous les domaines de la vie publique. Selon Heine et Reh (1982 :185), La Côte d'Ivoire fait partie des pays africains ayant mené la politique linguistique exoglossique⁷ la plus conséquente en consacrant des moyens financiers particulièrement importants à réaliser une politique linguistique basée essentiellement sur le français. Pourtant, les bons résultats de cette politique linguistique et éducative se font cependant attendre (Kube 2005 : 77).

En effet, dès l'indépendance, la Côte d'Ivoire a choisi une politique volontariste de scolarisation. Dans le cadre de la formation et de l'ivoirisation effective, le Président Houphouët qui connaissait l'histoire de l'enseignement en Côte d'Ivoire, conscient de la tâche à assumer dans ce domaine, mit l'accent sur ce point : « *la première condition d'une indépendance effective est la prise en main de notre administration jusque là dirigée par des originaires de l'ancienne Métropole et dont la très grande qualité de la plupart ne pouvait faire oublier qu'ils étaient devenus étrangers* » (Cité par Léonard Sosoo 1986 :33). Peu à peu, la scolarisation progresse. L'Etat consacre un tiers de son budget à l'éducation pendant près de vingt ans. Il doit, en effet, déployer un effort considérable : personnel enseignant coopérant, parfois mal adapté, gratuité de l'école, subventions aux étudiants, indemnités et facilités diverses aux enseignants etc.

Le français s'étend. Mais très vite des inquiétudes apparaissent concernant la dégradation des rapports maîtres - élèves ; la faiblesse en orthographe due à la méthode globale, et à l'écrit en général ; diminution des budgets consacrés à la maintenance des locaux et à la formation des enseignants. Selon Kouadio (1998 : 14), l'ivoirisation du corps enseignant et le nombre insuffisant de futurs professeurs pouvant bénéficier d'un séjour en France pendant leurs études auraient amené au renforcement de la norme endogène ivoirienne du français dans la pratique linguistique des lettrés.

3.3. Les facteurs sociolinguistiques

⁷ Lorsque la langue officielle est une langue européenne, la politique linguistique est appelée exoglossique (Kube 2005 : 75).

La Côte d'Ivoire fait partie des pays africains qui offrent une grande diversité linguistique. Les statistiques enregistrent une soixantaine de langues pour le pays. Ces langues sont réparties en quatre groupes génétiques et culturels : le groupe des langues Kwa au Sud-est du pays, les langues Kru au Sud- Ouest, les langues mandé au Nord- Ouest et les langues Gur au Nord-est. Selon le modèle de classification proposé par Heine et Reh (1983 : 191) pour classer les Etats africains selon le statut des langues nationales, la Côte d'Ivoire appartient à la catégorie des Etats sans langue dominante. Les langues locales n'ont aucune place ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Les Ivoiriens sont souvent en situation de plurilinguisme, pour peu qu'ils soient issus de parents d'ethnies différentes, ou habitent une zone géographique d'une ethnie autre que la leur. Selon Boutin (2002 :49), cette situation est répandue en Afrique et ne pose pas de problèmes particuliers d'adaptation.

Sur cette situation africaine, vient se greffer, à partir de la colonisation, une nouvelle forme de plurilinguisme du fait de l'apparition du français. Cependant, en Côte d'Ivoire, le français n'a jamais été en situation de complémentarité, selon les interactions langagières, avec une seule langue dominante comme cela a pu être le cas dans la partie nord du Sénégal avec le Wolof, au Mali avec le Bambara, etc. Au plan national, bon gré mal gré, le français est accepté comme une nécessité de développement. Au plan individuel, il est obligatoire non seulement dans les études, mais à tout moment de la vie civile.

3.4 L'émergence d'un parler français ivoirien

Au début des années 1970, des chercheurs constatent l'émergence d'une variété locale du français, appelée FPA (français populaire d'Abidjan) (Duponchel 1979).

Dans ces études, on insistait sur les facteurs sociologiques ayant conduit au développement de cette variété, à savoir l'important taux d'analphabétisme, le grand nombre de migrants venant des pays voisins de la Côte d'Ivoire qui étaient souvent analphabètes en français et ne parlaient pas non plus une langue ivoirienne et, enfin, une urbanisation galopante (surtout à Abidjan) qui créait une population urbaine hétérogène (Lafage 1980). En 1978, Lafage distinguait 3 variétés de français en Côte d'Ivoire : le français des élites (variété acrolectale), le français des lettrés (variété mésolectale) et le français des peu lettrés ou illettrés (variété basilectale). Selon Kube (2005 : 39), l'utilisation du français s'est entre temps différenciée de telle manière qu'aujourd'hui une définition exacte des différentes variétés, selon les caractéristiques linguistiques, ne peut être établie pas plus que celle des

groupes de locuteurs. Elle relève aussi l'existence d'une multitude d'« *usages et de modes d'appropriation* » de la langue influencés plus par le contexte de la pratique linguistique que par la couche socioculturelle dont le locuteur fait partie (Simard 2000 : 328). Chaque locuteur possède plusieurs variétés de français qu'il utilise selon les situations de communication et qu'il modifie de ce fait (Ploog 2002 : 35). Un phénomène plus récent est l'apparition du nouchi, que la recherche linguistique caractérise comme argot et comme sociolecte. Il s'agit d'une forme linguistique propagée par des jeunes, caractérisée par un lexique qui mélange le français avec quelques langues locales et étrangères et qui crée surtout beaucoup de néologismes. L'existence de cette variété est souvent interprétée comme un signe de l'appropriation réussie du français par les locuteurs ivoiriens.

4. QUELQUES PARTICULARITES MORPHOSYNTAXIQUES DU FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE

Le français de Côte d'Ivoire présente certaines variantes syntaxiques et morphologiques qui l'éloignent progressivement du français central.

Selon Kouadio (1999 : 313), le réaménagement du système de détermination du nom, le changement de la valence des verbes, la non reprise du pronom sujet devant le deuxième verbe conjoint dans une structure comportant 2 verbes coordonnés, sont des éléments qui, entre autres, attestent de cette évolution. Jean Louis Hattiger (1981 : 60) ajoute que les traits morpho syntaxiques du français de Côte d'Ivoire ne sont pas uniquement explicables par des interférences avec des langues locales. Ils le sont plutôt, selon lui, par des processus de pidginisation. L'interférence ne jouant éventuellement que si elle favorise des réductions ou des simplifications de pidginisation. Ces faits apparaissent nettement au niveau de la détermination nominale et de la valence verbale.

4.1. La détermination nominale

En français central, les déterminants sont généralement indispensables pour permettre au nom de figurer dans un énoncé, par contre, en français de Côte d'Ivoire, l'emploi des déterminants connaît une certaine restructuration. Selon Kouadio (1999 : 323), cette restructuration se traduit par l'absence de déterminant ou déterminant zéro.

Exemple⁸

- Entre **bicyclette** et **poste radio**, je préfère **bicyclette**.
- Cette personne est **diable**
- Les Adioukrou verront qu'ils sont **hommes**.
- Tu vas prendre **bus**.
- Tu veux **pagne**.

Outre l'absence de déterminant ou déterminant zéro, la détermination nominale en français de Côte d'Ivoire se traduit souvent par une substitution de l'article défini au partitif. Kouadio (1999 : 705) relève, sur ce point, les exemples suivants.

- Il n'y a plus rien pour toi à te mettre sous **les** dents.
- La secrétaire du ministre a **les** bras longs.

4.2. La valence verbale

En français de Côte d'Ivoire, de nombreuses modifications apparaissent aussi au niveau de la construction des verbes. Les verbes changent ainsi de transitif à intransitif, de transitif indirect à transitif direct. Kouadio (1999 : 308) affirme que ces modifications sont quelquefois consécutives à l'omission ou à la confusion des prépositions.

- De transitif à intransitif

- Les femmes **préparent** ⇒ les femmes font la cuisine ou les femmes préparent le repas.
- J'ai **fréquenté** à Daloa ⇒ je suis allé à l'école à Daloa.

- Transitif indirect à transitif direct

Cette construction est le plus souvent l'omission des prépositions **à** et **de**

- Il ne faut pas tromper ou **mentir** quelqu'un.
- Il **ordonna** tout le groupe de se mettre en rang.
- Elle **accoucha** deux jumeaux.
- C'est le neveu qui **hérite** l'oncle.

Le français central et le français de Côte d'Ivoire présentent donc certaines différences dans les contraintes et les types de construction. Mais ces différences syntaxiques et

⁸ Les exemples que nous citons sont extraits de « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire » de Kouadio Jérémie (1999) dans Langues Volume 2

morphologiques bien que pertinentes, ne suffisent pas à rendre compte de la totalité du processus en cours.

CONCLUSION

La Côte d'Ivoire est souvent regardée comme le pays le plus « *francophone* » en Afrique subsaharienne. Cette caractérisation résulte de la prédominance du français aussi bien dans les domaines officiels que privés. Ce fait s'explique par la situation linguistique particulière de la Côte d'Ivoire qui place le français face à une soixantaine de langues ivoiriennes, dont aucune ne sert de langue véhiculaire à tous les Ivoiriens, ni même à une majorité d'entre eux. Progressivement, les Ivoiriens ont fait un tel usage du français qu'ils l'ont rendu apte à un rôle qui n'était pas le sien quelques décennies auparavant : Exprimer un état d'esprit et une culture autres que ceux de la France. Le français est donc probablement en train de « s'ivoiriser ». Mais cette appropriation sera complète si une variété se stabilise et si l'utilisation du français n'est plus mesurée à la norme extérieure. De même, comme le souligne Sabine Kube (2005 : 22), il faut faire une distinction entre appropriation linguistique et appropriation identitaire car l'usage quotidien d'une langue et l'adaptation par les locuteurs à leurs propres besoins linguistiques ne permettent pas encore de dire si cette langue est regardée par les locuteurs comme leur propre langue.

BIBLIOGRAPHIE

- Boutin, B. (1998) « Quelques variantes syntaxiques du français en Côte d'Ivoire », mémoire de DEA, Université de Stendhal, Grenoble III.
- Boutin, B. (2002) « Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire » thèse de Doctorat, Université de Grenoble III
- Boutin, B. (2004) Proposition d'extension du projet PFC au français d'Afrique, Université Toulouse 2 le Mirail.
- Calvet, L.J. (1974) *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Payot, Paris.
- Calvet, L.J. (1996) « y a-t-il une politique linguistique de la France en Afrique indépendante ? Dans *Grenzgänge* 5, 3. Jahrgang, 1996, 53- 62
- Chaudenson, R. (1993) « La typologie des situations de francophonie » in D. de Robillard et M. Beniamino (eds) : 357-384.
- Duponchel, L (1979) « Le français en Côte d'Ivoire et au Togo » Dans Valdman, Albert (ed 1979), *le français hors de France*, Paris, Champion, 385- 419.
- Hardy, G. (1917) *Une conquête morale : l'enseignement en AOF*, Paris, Armand colin
- Hattiger, J.C (1981) « Morphosyntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan » Thèse de Doctorat, strasbourg
- Heine, B. et Reh, M. (1982) *Sprach politik in Afrika*. Hamburg: Buske
- Joubert, J.L. et Al (1992) *Littérature francophone anthologie*, Nathan, paris.
- Kouadio, N.J. (1999) « Quelques traits morphosyntaxiques du français en Côte d'Ivoire » Dans *Langues*, volume 2.
- Kouadio, N.J. (2006) « Le nouchi et les rapports dioula- français » *le français en Afrique*, revue des observatoires du français contemporain en Afrique, N° 21, Institut de linguistique française, CNRS.
- Kube, S. (2005) *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, 247p, Paris L'harmattan
- Lafage, S. (1996) « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? dans D. de Robillard et M. Beniamino (eds) : 587- 602
- Leclerc, J. (1992) *Langage et société*, Laval : mondia
- Manessy. G. (1993) « Vernacularité, vernacularisation » dans D. de Robillard et M. Beniamino (eds) 407 – 417
- Manessy. G. (1994) *Le français en Afrique noire*, 245p, Paris, l'harmattan

- Ngalasso, M. et Ploog, K. (1998) « Le français des écoliers abidjanais : la revanche de la rue sur l'école ? » Dans *francophonies africaines*, 67- 79, coll. Dyalang Université de Rouen, CNRS.
- Perdue, C. (1993) *Adults language Acquisition : Cross- linguistic perspectives*, 2 vol. Cambridge : Cambridge press.
- Ploog, K. (2002) *Le français à Abidjan : pour une étude syntaxique du nom standard*, Paris, CNRS Editions
- Simard, Y. (2000) « La scolarisation, son influence sur l'intonation » Dans *Englebert*, Annick (ed 2000).
- Sosoo, L. (1986) *L'enseignement du français en Côte d'Ivoire de 1954 à 1984*, Tome II, GEDIT, Belgique.